



Mot de votre conseil

Ménage du printemps, embellissement et jardinage

Nous invitons tous les citoyens à nettoyer leur terrain, à éliminer les nuisances s'ils en ont et à embellir les abords de leur maison. Comme par les années passées, la municipalité appliquera les règlements concernant les nuisances. Ainsi nous vous encourageons à respecter les règlements municipaux et à effectuer les corrections demandées par notre technicienne en urbanisme. Le dépôt de matériaux secs ouvrira le 3 mai prochain, de 9h à 12h.

Pour tout projet de rénovation ou de construction, vous devez préalablement obtenir un permis avant de débiter les travaux; voici quelques exemples: ajout d'une thermopompe, changement de la boîte électrique, réfection de la toiture, toutes les rénovations ou constructions qui touchent à la structure du bâtiment. En cas de doute, veuillez contacter votre municipalité.

Nous vous invitons à embellir votre demeure en y ajoutant des fleurs, plantes et arbustes; un village embelli et accueillant invite les voyageurs à s'y arrêter, à revenir et à s'y installer. En 2024, lors de l'évaluation de *Les Fleurons du Québec*, notre municipalité a obtenu 4 fleurons et c'est grâce aux efforts de toute notre communauté.

Également, notre jardin communautaire a été rénové, nous vous invitons à nous contacter pour obtenir une parcelle de terrain.

De plus, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour enlever vos abris d'hiver, veuillez y penser à l'avance.

Enfin, encore cette année, notre terrain de jeux unifié est de retour. Nous invitons les familles à inscrire leurs enfants; cette semaine, vous recevrez par l'école la feuille d'inscription.

Votre conseil municipal,



Résolutions du conseil municipal adoptées le 7 avril 2025:

- Nous avons octroyé une aide financière de 500 \$ au comité organisateur de la Fête de Noël des enfants, pour l'édition 2025;
- Nous avons adopté l'entente intermunicipale avec les municipalités de Saint-Magloire et Sainte-Sabine telle que présentée par le comité intermunicipal du camp de jour unifié;
- Nous avons autorisé l'achat de l'église, du 610, rue Principale, lot 5 325 469, à Saint-Camille-de-Lellis, de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Kateri-Tékakwitha, au prix de vingt mille dollars (20 000 \$), la Municipalité accepte de payer les frais de notaire pour cet immeuble;
- Nous avons renouvelé l'assurance collective des employés de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis avec la compagnie Les Assurances Roger Brousseau Inc., le tout tel que présenté;
- Nous avons autorisé Mme Rachel Goupil à participer au souper-bénéfice annuel de Radio Bellechasse-Etchemins, qui se tiendra le jeudi 22 mai prochain. Le coût du billet est de 75 \$;
- Nous avons adopté une résolution pour demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau : DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme; DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec;
- Nous avons adopté les prévisions budgétaires 2025 de l'Office municipal d'habitation Beauce-Etchemins telles que présentées :

Contributions Saint-Camille:

- 13 logements:
 - Société d'Habitation du Québec : 20 451 \$
 - Municipalité Saint-Camille.....: 2 272 \$
- 6 logements:
 - Société d'Habitation du Québec : 27 631 \$
 - Municipalité Saint-Camille.....: 3 070 \$

Total de la part de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis: 5 342 \$

- Nous avons octroyé le contrat d'achat et d'épandage de gravier à la compagnie SD Ménard Inc. au prix corrigé, bordereau de prix A: 77 454,00 \$ (avant taxes), bordereau de prix B: 65 538,00 \$ (avant taxes);
- Nous avons approuvé les dépenses de l'année 2024 d'un montant de 271 078,00 \$ relativement aux travaux d'entretien du réseau routier local réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire annexe A, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec. Ces chiffres apparaissent aux états financiers de la municipalité;

3

(Suite) Résolutions du conseil municipal adoptées le 7 avril 2025:

- Nous avons octroyé un contrat de services à Stantec Expert-conseils Itée pour la préparation des plans et devis pour le remplacement d'un ponceau transversal situé sur le rang A et B à Saint-Camille-de-Lellis. Le coût des services professionnels se chiffre à: 13 130 \$ (avant taxes);
- Nous avons approuvé le règlement numéro 2025-01, de la Régie des Incendies du secteur Est des Etchemins, intitulé « acquisition d'appareils de protection respiratoire et accessoires décrétant un emprunt de 142 669 \$ », tel que déposé au conseil municipal;
- Nous avons accepté la programmation de la Fête Nationale et accepté de payer la partie des frais non couverts par l'assistance financière de la Fête Nationale du Québec pour l'organisation de cette activité;
- Nous avons octroyé un montant de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) au comité des loisirs de Saint-Camille qui a organisé l'activité "La chasse aux œufs de Pâques" qui s'est tenue le samedi 12 avril 2025;
- Nous avons adopté les coûts d'inscription du terrain de jeux unifié de Saint-Camille, Saint-Magloire et Sainte-Sabine, tels que proposés par le comité intermunicipal du terrain de jeux unifié, qui sont fixés à: 1^{er} enfant: 180\$, 2^e enfant: 170\$, 3^e enfant: et 160\$ pour chaque enfant supplémentaire et pour les non-résidents à 110\$/semaine;
- Nous avons procédé de gré à gré avec la compagnie Elecal, électricité André Langevin Inc. pour terminer les travaux sur les luminaires du terrain de balle-molle et du terrain de tennis, pour l'alimentation entre les poteaux fonctionnels et deux qui ne le sont pas; le contrat inclut: l'excavation entre les poteaux pour l'installation du câble enfoui et refaire les boîtes de jonction au bas des poteaux, au prix forfaitaire de 4 395,00 \$ (avant taxes);
- Nous avons autorisé « Le Tour de Beauce » à circuler dans les rues de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, lors de l'étape Saint-Odilon-de-Cranbourne, le jeudi 12 juin 2025;
- Nous avons approuvé la soumission de la Compagnie PC Court Entrepreneur général, au prix de 24 570,00\$ (avant taxes), pour le resurfacement en acrylique du terrain de tennis, qui aura une double fonction, pickleball et tennis;

États financiers, résultats :

Les états financiers ont été adoptés le 7 avril 2025, tels que présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. La Municipalité de Saint-Camille termine son année financière 2024 avec un petit déficit d'opération de (12 258 \$), qui est dû à l'acquisition de deux terrains sur la rue Audet, qui serviront à la mise en œuvre du projet de construction d'un immeuble d'habitation qui devrait débiter en 2025-2026. Le déficit d'opération a été payé avec le surplus accumulé de la municipalité.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023	Budget 2024		Réalizations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	1 053 339	1 087 102	1 108 929		1 108 929
Compensations tenant lieu de taxes	2	152 479	153 845	158 220		158 220
Quotes-parts	3					70 269
Transferts	4	445 536	570 737	435 957		435 957
Services rendus	5	71 743	82 500	69 154		1 934
Imposition de droits	6	29 455	50 282	79 202		79 202
Amendes et pénalités	7	4 605	2 595	2 588		2 588
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	9 335	8 500	16 410		559
Autres revenus	10		17 999	17 999		1 915
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	1 768 492	1 963 340	1 898 459		74 677
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	596 741	160 000	109 108		109 108
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18	18 000		43 995		2 140
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	614 741	160 000	153 103		2 140
	22	2 381 233	2 123 340	2 039 562		76 817
Charges						
Administration générale	23	442 283	412 317	414 125	4 024	418 149
Sécurité publique	24	123 496	159 309	157 178		72 774
Transport	25	458 739	497 769	482 343	163 194	645 537
Hygiène du milieu	26	236 651	242 311	223 788	169 890	393 678
Santé et bien-être	27	5 316	5 320	7 059		7 059
Amenagement, urbanisme et développement	28	66 794	97 212	85 221		85 221
Loisirs et culture	29	140 527	156 982	150 581	46 691	197 272
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	140 973	121 320	164 055		1 011
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	358 235		383 799	383 799	
	34	1 971 014	1 692 540	2 078 149		73 785
Excédent (déficit) lié aux activités	35	410 219	430 800	(38 587)		3 032
						(35 555)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	410 219	430 800	(38 587)	3 032	(35 555)
Moins : revenus d'investissement	2	(614 741)	(160 000)	(153 103)	(2 140)	(155 243)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(204 522)	270 800	(191 690)	892	(190 798)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	358 235		363 799	12 949	398 748
Produit de cession	5					
(Gain) perte sur cession	6					
Réduction de valeur / Recassement	7					
	8	358 235		363 799	12 949	398 748
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Recassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	929		929		929
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	929		929		929
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			47 774		47 774
Remboursement de la dette à long terme	17	(112 434)	(192 800)	(111 672)	(6 771)	(118 443)
	18	(112 434)	(192 800)	(63 898)	(6 771)	(70 669)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(36 721)	(78 000)	(83 624)	(1 941)	(95 585)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21				9 729	9 729
Réserves financières et fonds réservés	22					
Dépenses constatées à l'arrêté ou à pourvoir	23	47 774		(47 774)		(47 774)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	11 053	(78 000)	(41 388)	7 788	(133 610)
	26	257 783	(270 800)	179 432	13 966	193 388
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales						
	27	53 261		(12 258)	14 658	2 600

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

(Suite) Résolutions du conseil municipal adoptées le 7 avril 2025:

-Nous avons adopté le bilan du terrain de jeux unifié Saint-Camille, Saint-Magloire, Sainte-Sabine tel que présenté, pour l'année 2024.

- Nous avons autorisé Mme Rachel Goupil à participer à la 8e édition du Rendez-vous national du développement local, qui se tiendra les mardi 22 et mercredi 23 avril prochain. Le coût d'inscription est de 380 \$ plus taxes.

◆ Votre conseil municipal



SOCCER SAINTE-JUSTINE 2025
9 JUIN AU 6 AOÛT 2025

INSRIPTIONS À PARTIR DU 15 MARS
 f SOCCERSTEJUSTINE

ENVOYER UN MESSAGE EN PRÉCISANT

- NOM DE L'ENFANT
- DATE DE NAISSANCE
- NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES PARENTS
- PARTICIPATION OU NON AU TOURNOI

ENFANT NÉ EN 2021 - 65\$
 ENFANT NÉ AVANT 2021 - 90 \$
 AVEC TOURNOI - 110\$

VIREMENT INTERAC À SOCCERSTEJUSTINE@HOTMAIL.COM



**NOUVEL HORAIRE
 D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 8h30 à 12h
 13h à 16h30

Fermé au public le mercredi

NFO BIBLIO AVRIL 2025

Nouveautés Adultes :

Freida McFadden	Les secrets de la femme de ménage
Philippe Besson	Vous parler de mon fils
Anne Michaels	Étreintes
Alexandra Boilard -Lefebvre	Une histoire silencieuse
Catherine Côté	Femmes de désordre
J.L. Blanchard	La femme papillon
Michael Crichton	L'éruption
Sébastien Larabée	Accueillir un chiot



Nouveautés Jeunesse :

Bande dessinée	L'agent Jean / Le castor à jamais
Roman jeunesse	Le club des dinosaures / La charge des tricératops

Le prêt entre bibliothèque (PEB)

Le printemps est arrivé ! Profitez des journées qui allongent et du soleil qui se réchauffe pour faire un bon ménage de votre liste de lecture. Votre bibliothèque s'engage à vous procurer les livres de votre liste, quitte à les faire venir de Percé, de Normétal ou de la Grande Bibliothèque à Montréal.

Ce service vous donne accès à plus de 22 millions de livres répartis dans près de 850 bibliothèques, et ce, tout à fait gratuitement !

Pour obtenir de l'information sur ce service, consultez le dépliant disponible à la bibliothèque ou rendez-vous à l'adresse www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/peb. Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP.

Ensemble thématique

Pour un certain temps, nous avons les thématiques suivantes :

Pour les enfants, sur les animaux de compagnie

Pour les adultes, sur la photographie

Venez découvrir les ensembles!

OFFRE D'EMPLOI, À FORFAIT, RESPONSABLE POUR LE SITE DU
DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS

La municipalité de Saint-Camille est à la recherche d'un responsable pour le site du dépôt de matériaux secs, pour la période estivale 2025.

Description des tâches

- S'occuper de l'entretien du site du dépôt de matériaux secs;
- Faire la saisie des données des personnes utilisant le site.

Qualifications requises

- Posséder une certaine expérience dans les activités manuelles;
- Aimer travailler à l'extérieur;
- Posséder les qualités suivantes : de la débrouillardise, du leadership et de l'entregent;
- Être honnête;

Conditions d'emploi

- 3 heures/semaine pendant la période estivale, tous les samedis matin de 9h à 12h, à compter du 3 mai;
- Être disponible pour une formation obligatoire;
- Être ponctuel;
- Salaire à forfait;

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation.

À remettre au plus tard, le lundi 28 avril 2025 à 12h, au bureau municipal, au 727 rue Principale à Saint-Camille ou par courriel au mustcam@sogetel.net à l'attention de madame Nicole Mathieu.

VISITES POUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS
PUBLIC

Nos techniciens en évaluation effectueront, au cours des prochaines semaines, des visites pour l'évaluation foncière des propriétés situées dans les municipalités de la MRC des Etchemins. Ces visites auront lieu du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h.



Jimmy Colgan,
Technicien en évaluation



Stephen Lagueux,
Technicien en évaluation

Le technicien en évaluation détient une carte d'identité avec sa photographie, délivrée ou certifiée par la MRC des Etchemins, qu'il doit présenter sur demande. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la MRC des Etchemins au 418 625-9000 pour vérification.

Article 35, Code Municipal: L'évaluateur ou son représentant devra, d'insérer de ses fonctions, s'il a examiné un bien situé sur le territoire de la municipalité locale.



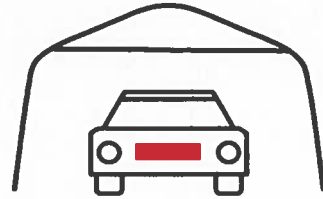
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les collectes pour les semaines du 14 et 21 avril à Saint-Camille-de-Lellis seront à ces dates:



URBANISME

Veillez prendre note que les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés du 15 octobre au 1^{er} mai de chaque année.



OUVERTURE DU DÉPÔT DE MATERIAUX SECS

Veillez prendre note que le dépôt de matériaux secs ouvrira à compter du samedi 3 mai, de 9h à 12h, pour les résidents de Saint-Camille, et ce, jusqu'à l'automne prochain.

Il est temps de faire votre ménage du printemps!

Réouverture des chemins d'hiver le 3 mai

À PROPOS DE NOUS

Passeport animal est une entreprise spécialisée dans la gestion animalière. Son expertise permet d'offrir des solutions adaptées aux différents besoins spécifiques des municipalités de la région.

Notre mission est de proposer un service professionnel, éthique et respectueux du bien-être animal, tout en soutenant les municipalités et leurs citoyens dans la mise en place de solutions durables et adaptées à leurs réalités locales. Nous priorisons l'équilibre entre la qualité de vie des citoyens et le respect de la nature des animaux.



PLAINTES ET DÉNONCIATIONS

Une situation vous dérange ?
N'hésitez pas à nous contacter. Nous évaluerons la situation afin de proposer des solutions adaptées ou d'intervenir en fonction des besoins.

HORAIRE

Lundi	8h30-16h30
Mardi	8h30-16h30
Mercredi	8h30-16h30
Jeudi	8h30-16h30
Vendredi	8h30-16h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

*Horaires sujets à changements sans préavis

NOS COORDONNÉES

217, 18^{le} rue, Beauceville (Qc) G5X 2S9

NOUS JOINDRE

418-774-4444

info@passeportanimal.com

SERVICE ANIMALIER



www.passeportanimal.com

LES SERVICES OFFERTS

- APPLICATION DES DIFFÉRENTS RÉGLEMENTS MUNICIPAUX**
Possession et contrôle des animaux
- ENREGISTREMENTS DES CHIENS**
Conformément à la Loi P-38.002, r.1
- ÉDUCATION ET SENSIBILISATION**
Informations et sensibilisation
- SAUVETAGE D'ANIMAUX EN DÉTRESSE**
Prise en charge des animaux nécessitant une assistance
- REFUGE, ADOPTION ET RÉHABILITATION**
Abandons et adoptions responsables
- SERVICE D'URGENCE 24/7**

Certains services peuvent varier d'une municipalité à l'autre, en fonction de leurs besoins spécifiques et des modalités contractuelles.

ENREGISTREMENTS DE CHIENS

LOI PROVINCIALE

P.38.002, r.1 - Règlement d'application de la Loi visant à la vérification de la protection des personnes par la mise en place d'un enregistrement concernant les chiens

OBLIGATION DU PROPRIÉTAIRE

Article No 16 - Le propriétaire ou gardien d'un chien doit s'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Le propriétaire ou gardien d'un chien doit acquitter les frais annuels d'enregistrement fixés par la municipalité locale.

NOTRE RÔLE

- Création et gestion des bases de données pour les municipalités
- Soutien aux citoyens dans le processus d'enregistrement
- Vérification des informations (vaccinations, stérilisation, etc.)

LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS

Obligation légale de faire le recensement des chiens sur leur territoire.

ANIMAUX ERRANTS

CHIENS

En tout temps, les chiens doivent être tenus en laisse ou gardés dans un enclos sécuritaire.

Si vous apercevez un chien errant, voici la marche à suivre :

1 Vous êtes en mesure de capturer le chien :
Veuillez nous contacter immédiatement par téléphone, en utilisant le service d'urgence si nécessaire.

2 Vous n'êtes pas en mesure de capturer le chien : Signalez-le nous via Facebook ou par courriel. Il est essentiel de nous fournir le plus d'informations possible, telles que la race, la couleur, la localisation, l'heure, une photo, etc.

CHATS

La réglementation concernant l'élevage des chiens et des chats diffère considérablement.

Un chat qui se trouve à l'extérieur, qu'il soit attaché ou non, n'est pas forcément considéré comme errant.

Pour obtenir davantage d'informations sur les démarches à suivre lorsqu'un chat est aperçu à l'extérieur, veuillez consulter notre site Internet.

Si l'animal est gravement blessé ou si sa vie est en danger sans une intervention rapide contactez immédiatement notre équipe

CONCOURS PHOTO



Pour avoir la possibilité de capturer le printemps et l'été, vous avez désormais jusqu'au **15 JUILLET 2025** pour soumettre vos photos. La participation est ouverte à tous, qu'ils soient des enfants, des adultes, des professionnels ou des amateurs.

Pour participer

Il vous suffit de faire un tour sur le territoire du Coupe-Feu, de prendre les photos les plus remarquables et de les envoyer à la Municipalité. Chaque participant a la possibilité de soumettre 10 photos.

Merci de nous faire parvenir vos photos (identifiées) en format numérique (JPEG) de haute qualité par courriel à l'adresse suivante : agente@saint-camille.net

Voici les prix offerts :

Une bouteille de la Princesse des Bois
Gracuseté de Mélanie Gaudreault et Luc Villeneuve

Un panier de produits de l'érable
Gracuseté de l'Érablière Goupil SENC

Une paire de raquettes
Gracuseté de BMR Sainte-Justine

* Notez que les meilleures photos serviront à créer une exposition en plein air.



Marché aux puces

Vous avez toutes sortes d'articles à vendre ? Vous voulez les vendre, mais seul chez vous, ça ne vous dit rien... Nous aimerions organiser une vente de garage à la salle paroissiale de Saint-Camille **les 17 et 18 mai prochain**.

Vous venez avec vos articles pour les vendre. Vous serez à l'abri en cas de mauvais temps!

Réservez une table au coût de 10\$.

Vous êtes intéressés ?

Communiquez avec Chantal Beaudoin au 418 595-2108 ou avec Mireille Bolduc au 418 595-2986 afin de réserver votre table.

L'argent amassé servira à l'entretien de l'église.

Merci de votre participation !



L'Olivier
des Etchemins

418 594-5886
animateurs_olivier@hotmail.com
www.mdjolivieretchemins.com
 Maison de Jeunes l'Olivier des Etchemins
[Mdj_olivier](https://www.instagram.com/mdj_olivier)

PROGRAMME D'ÉTÉ POUR ADOS

Desjardins

Inscription

LUNDI 5 MAI 2025 À 8H EN LIGNE

Pour qui ?

Pour les jeunes de la MRC des Etchemins qui auront 12, 13 ou 14 ans au 30 septembre 2025.

Combien ça coûte ?

Une activité de financement : 230 \$
Deux activités de financement : 185 \$

Activités

Distraction, Obstatk mouvement urbain, Village Vacances Valcartier, camping, Ziptopia et plus encore!

RESSOURCERIE
BELLECHASSE
418 642-5627

Les cueillettes spéciales de gros rebuts sont en mai et en octobre

Deux fois par années, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebuts. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessibles pour nos livreurs.

5 items par adresse

Vous devez communiquer avec nous entre le 1er et le 30 avril ou le 1er et le 30 septembre pour faire votre demande de cueillette.

491, route 277 Saint-Léon-de-Standon / 418-642-5627

1265, route Bégin Saint-Anselme / 418-885-9842

***Meubles*Électroménagers*Articles de jardin*Antiquités**

